

1959-1969

**LES CASTORS
DE
SAINT-JEAN**



Vue aérienne d'une partie de la cité à la fin de la construction



Table des matières

1 Pourquoi cette plaquette ?.....	5
2 Avant propos.....	7
3 1945-1960 : Le contexte économique et social.....	8
4 La naissance de la coopérative.....	10
5 Le chantier, sa philosophie, les grands traits de son histoire.....	13
6 Une plaque ? Pourquoi.....	41

Remerciements

Nous remercions ici pour leur soutien dans ce travail de mémoire :

- ceux qui ont participé à la rédaction de ce texte et à son illustration,
- ceux qui, par leurs témoignages spontanés, ont eu la gentillesse de nous accorder un peu de leur temps,
- la municipalité pour sa participation à cette initiative.

*Rédaction à l'initiative de
l'Association BIEN ÊTRE aux CASTORS de Saint-Jean
Première édition novembre 2004
Réédition janvier 2020*



1 Pourquoi cette plaquette ?

Lequel d'entre nous, habitant la cité des Castors, se souvient encore de la véritable dénomination de la Société Coopérative à Personnel et à Capital Variable qui a bâti cette cité?

Société des Logements Populaires de Saint-Jean

Peu importe, nous vivons aux Castors ! Pour certains, depuis avril 1962. D'autres y viennent encore aujourd'hui, soit comme locataires, soit comme acquéreurs d'une de ces maisons. Leur réputation de solidité et de qualité rapidement établie, perdure encore aujourd'hui ! (nous verrons pourquoi par la suite).

Commencée en juillet 1959, achevée en juillet 1969, la formidable aventure de cette cité mérite que chacun en garde quelques souvenirs. Elle est le départ de l'urbanisation de notre commune. Elle est surtout, une œuvre collective, citoyenne, sociale, désintéressée et solidaire.

Quelques chiffres :

- un milliard cent millions, valeur en francs 1969 ;
- une avance de caisse de la Caisse d'Allocations Familiales de 10 millions anciens ;
- une superficie de 101 900 m² (+ le terrain des ateliers municipaux).

Il est important de rendre hommage et de remercier les époux TRAVERSE et BASTIE, vendeurs du terrain, qui accepteront pour que la jeune Société ait un fond de roulement, de retarder les dates de paiement des parcelles !

Des hommes:

- un créateur et animateur André SAURY, Directeur ;
- une équipe restreinte ;
- un comptable supervisé par un expert comptable et un commissaire aux comptes. Ces deux spécialistes n'ont jamais demandé l'intégralité de leurs honoraires, étant donné le caractère social de la Société. Ne les oublions pas dans nos remerciements ;
- un Conseil d'Administration, élu par l'Assemblée Générale et des responsables à différents postes de travail, choisis selon leurs compétences, soit en son sein, soit parmi les coopérateurs ;
- un chef de chantier, lui-même coopérateur ;
- quelques 7 ou 8 hommes qui assureront la pose des menuiseries, la confection du béton et du mortier pour les équipes de tâcherons qui construisent et tous les travaux nécessaires au fonctionnement du

chantier durant la semaine.

Et des Castors sans connaissances particulières, qui apprirent sur le «tas», toutes les techniques de génie civil nécessaires à la réalisation des quelques 222 maisons de cette cité.

Et le dévouement de l'épouse d'André SAURY, familièrement appelée **Maguy**, qui tout au long de ces 10 ans de travail, sans la moindre rémunération et sans aucun remboursement de frais, aida, et son mari, et les membres du Conseil d'Administration. Qu'elle en soit, ici, chaleureusement remerciée.

Sans oublier les divers Présidents, du premier au dernier, qui endossaient - et les risques pouvaient être graves - la responsabilité devant la loi d'une Société importante et toujours à la limite de l'équilibre financier.



2 Avant propos

Cette plaquette n'a pas l'ambition de retracer l'histoire des Castors de Saint-Jean d'une façon exhaustive. Ce serait à la fois trop long et aussi trop fastidieux. 10 ans d'efforts, de luttes, de soucis ne se résument pas facilement. Ce petit document se veut un témoignage, un arrachement à l'oubli d'une œuvre qui fut profondément humaine, sociale, solidaire, collective.

Il devient donc utile de préciser au début de ces quelques lignes dans quel esprit elles seront rédigées. C'est volontairement que cette plaquette ne citera aucun nom de coopérateurs. Il ne faut voir là que le souci de rester dans le cadre collectif et solidaire qui fût le nôtre. Certes, certains coopérateurs ont donné plus que d'autres du temps, de l'intelligence ou du travail. Mais la réalisation collective d'une œuvre de cette importance justifie que les efforts de chacun s'égalisent. Et le coopérateur, qui a derrière lui 2500 heures de bétonnière ou de terrassement, mérite autant de respect que les présidents ou les responsables des diverses commissions techniques.

Chacun, à sa place, avec son amour, son dévouement et ses efforts, a permis la bonne réalisation du chantier.

En outre, depuis 40 ans, certains coopérateurs ont quitté la cité ou sont décédés. Dans cet « anonymat », choisi et assumé pleinement, ils sont à leur juste place dans le souvenir de ces années de travail. A eux, aux coopérateurs encore présents dans la cité, nous dédions ces souvenirs. La construction de ce lotissement, sur un terrain de 101 900 m², occupa, 10 ans durant, les pensées et les efforts des coopérateurs. Commencés en juillet 1959, les travaux de construction s'achevèrent courant 1966 pour les modèles BENNE de la place des Lilas et le Conseil d'Administration continua jusqu'en juillet 1969 à préparer la dissolution de la coopérative qui eut lieu à cette même date.

Cette dissolution consacrait la pleine réussite de la raison d'être de la Société. Elle apurait les comptes et elle donnait aux 35 derniers coopérateurs restant la part sociale qui leur revenait : une maison individuelle.

Il est important de rappeler que cette réalisation représentait 222 maisons individuelles pour un coût de 1 milliard 100 millions de francs 1969. Saint-Jean, qui comptait alors quelques 650 habitants, s'enrichissait ainsi de près d'un millier d'habitants nouveaux. Le village prenait ainsi le départ de la ville que nous connaissons actuellement.



3 1945-1960 : Le contexte économique et social

La libération du territoire national, la fin des combats en Europe, ne sont pas pour autant la fin de la guerre. Elle continue avec le Japon, et la France va expédier des troupes qui se battront en Indochine. Le pays est certes libéré mais dans quel état !

Il faut reconstruire les villes bombardées, rebâtir les ponts détruits, remettre en état les réseaux de voies ferrées, les routes. De plus, les Allemands ont pillé l'outil industriel et les matières premières. La France repart donc à zéro. De plus, dès mars 1962, la France doit assurer le logement à un million de rapatriés d'Algérie, ce qui aggrave considérablement la crise du logement. En outre, l'application du programme du Conseil National de la Résistance introduit de profondes modifications dans la vie sociale et industrielle du pays :

- amélioration et extension d'un système de protection sociale : la **Sécurité Sociale** ;
- création de nouveaux droits syndicaux, délégués du personnel, comité d'entreprise.

Le pays est en effervescence. L'effort de reconstruction, la remise en route de notre industrie imposent aux travailleurs des semaines de 50 à 60 heures. Tout ceci, non sans à-coups. Il y aura, au cours de ces années, d'importants mouvements de grève dans les bassins houillers, chez Renault, dans les autres industries aussi.

Les jeunes couples, qui se forment durant cette période, rencontrent d'énormes difficultés pour trouver un logement. Les plus chanceux vivront dans des logements exigus avec, dès l'arrivée d'un enfant, l'absence de toute intimité. Les autres seront contraints de cohabiter avec les belles-familles, ce qui n'est certes pas la meilleure solution !

Mais comment faire ? La reconstruction des logements est en retard. Il y a donc un très grand besoin et un très fort désir de se loger chez tous ces jeunes couples. Et ce besoin fait rechercher toutes les formes possibles de construction !

La France, durant cette période, fera face aux besoins financiers qu'entraînent la guerre d'Indochine et en suivant la guerre d'Algérie. C'est à cette époque, pour faire face à cette crise du logement, que seront réalisées les fameuses « barres » de logements qui sont aujourd'hui jetées par terre.





L'église, rare bâtiments sur le terrain avant la construction de la cité



Kilomètres de bordures de trottoir, fabrication Castor

4 La naissance de la coopérative

Dans les années 1950, André SAURY est administrateur de la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Garonne. Il assure une permanence dans un bureau exigu, situé au troisième étage du 7 de la rue des Arts à Toulouse.

Ce petit bureau, les allocataires le connaissent bien, car André, militant ouvrier, est souvent consulté pour toutes sortes de questions touchant aux familles et donc aux logements. Il travaille à l'Action Toulousaine pour le Logement des Familles.

De ce petit bureau, il fera le siège social de la Société (Administration/Comptabilité). Là, les membres du Conseil d'Administration, par roulement, tiendront une permanence de 18h à 21h pour recevoir, informer et inscrire les coopérateurs. Quelle joie, pour le comptable de trouver sur le bureau, le lendemain matin, un ou plusieurs nouveaux dossiers. André SAURY assistait souvent à ces permanences tardives !

C'est ainsi, qu'il est tout naturellement amené à aider une association de construction Castors qui, route de Seysses, a quelques difficultés à assurer la fin d'un chantier d'environ 80 maisons. Il apporte donc son aide à cette association, mène avec eux, et à bonne fin, la réalisation du chantier.

Va germer alors, dans son esprit, et il serait bon de dire dans son cœur, une idée folle : réaliser avec les personnes qui recherchent un logement décent des maisons individuelles en accession à la propriété. Il va mettre sa récente expérience de la route de Seysses et sa volonté à l'étude de cette idée si peu raisonnable: bâtir des logements sociaux.

En un mot, devenir un promoteur au service des familles et le tout sans le moindre sou en caisse et sans recherche de bénéfices !

C'est l'époque où le Ministre de la reconstruction, à défaut d'apporter des aides, définit un cadre étroit, et sous condition de respecter les règles définies par ce cadre, permet aux particuliers d'obtenir des prêts à moindre intérêt (primes à la construction et prêts à faible taux).

Bien entendu, les prêts du Crédit Foncier ou du Comptoir des Entrepreneurs ne permettent pas de réaliser entièrement la construction.

Mais André SAURY va étudier tous les autres prêts à taux faible dont



peuvent bénéficier ceux qui veulent construire :

- prêts de la Caisse d'Allocations Familiales ;
- prêts du Département ;
- prêts octroyés par les Mutuelles dans le cadre des 1 % versés par l'employeur pour la construction, en particulier pour ceux qui travaillent dans l'aéronautique.

Là encore, les sommes obtenues ne permettent pas de couvrir le prix de revient des futures maisons, d'autant que le prix du terrain et de la viabilité vont encore alourdir la facture.

Il y a de quoi jeter l'éponge ! C'est mal connaître André SAURY et sa volonté. Son charisme est tel qu'il trouve non seulement les premiers sociétaires mais qu'il convainc les autres interlocuteurs, notamment la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Garonne qui lui avance une somme de 10 millions de francs (valeur 1959).

Et c'est le départ d'une aventure folle!

Une assemblée Générale constitutive a lieu. Quelques coopérateurs sont prêts à travailler.

Saint-Jean compte alors quelques 650 habitants. Il y a quelques maisons neuves au bord de la route d'Albi et des terrains disponibles.

André SAURY convainc les époux TRAVERSE et BASTIE de vendre un premier lot de 17 296 m², il met une option d'achat sur un second lot de 84 604 m² (la Société est donc pratiquement propriétaire d'un terrain de 101 900 m²).

Il est évident que le terrain ne saurait être payé comptant. Chaque coopérateur, en s'inscrivant, doit payer le terrain.

Les économies des jeunes ménages ne permettent pas toujours d'en solder le prix. Il faut donc jouer avec l'obtention des prêts!

Il faut rendre hommage aux vendeurs du terrain. Non seulement, ils attendront pour encaisser leur dû mais ils aideront la Société naissante en acceptant que, parfois, les sommes dues pour le terrain servent à l'achat des matériaux. Qu'ils en soient, à nouveau, remerciés !

Leur confiance était telle qu'ils ont adhéré à la Société !

La Société cédera à la commune 3047 m² pour l'élargissement des chemins vicinaux n°5 et 10 ainsi que pour l'extension du cimetière situé à côté de l'église.

Il est à noter que la municipalité de l'époque, consciente de l'aspect social du lotissement, n'exigera pas le paiement de la taxe d'équipement qu'elle

était en droit d'obtenir. A cette équipe municipale, les castors doivent une grande reconnaissance !

Une première étude de plan de masse verra sous peu le jour.

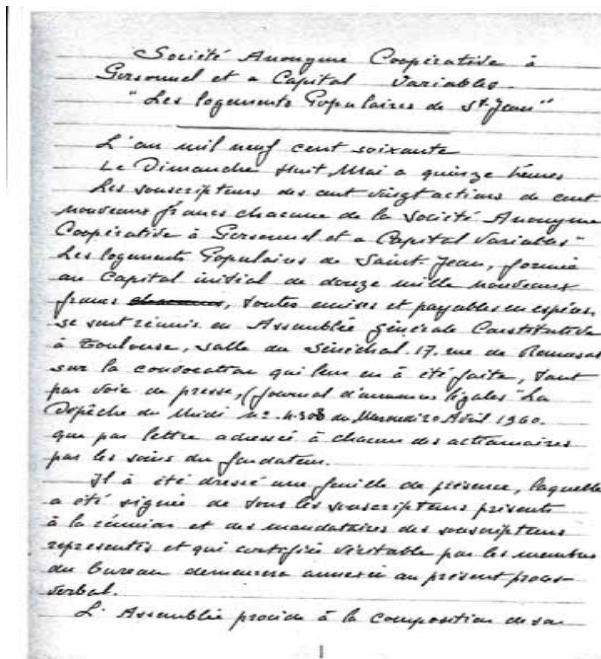
L'administration nous impose alors un petit collectif de 3 étages qui aurait du être bâti sur l'actuelle place des Lilas.

Rien n'est moins acceptable pour les futurs propriétaires que l'idée d'acquérir un logement dans un petit immeuble de 24 appartements !

Une longue lutte d'André SAURY et du Conseil d'Administration permettra de faire disparaître ce petit collectif qui sera alors remplacé par les maisons que vous connaissez actuellement de type BENNE.

D'autre part la Société Coopérative qui avait prévu d'installer une station d'épuration sur les parcelles situées actuellement aux 22 et 24 rue des Jonquilles, acquerra de l'autre côté de la route départementale 77 F (avenue du Bois, route de Lapeyrouse Fossat) un terrain pour implanter la station d'épuration. Ce terrain est actuellement occupé par les ateliers municipaux.

Elle ajoutera ainsi 2 parcelles, donc deux maisons, jumelées par le garage de type F5 SOUPERBIET.



Document de création de la société coopérative (extrait)



5 Le chantier, sa philosophie, les grands traits de son histoire.

Le chantier

Le chantier proprement dit, démarre avec quelques dizaines de coopérateurs dans la première semaine de juillet 1959. Ces premiers coopérateurs sont pour la plupart ouvriers dans les différentes usines aéronautiques de Toulouse. Et cela s'explique par les propos que les responsables syndicaux de différentes obédiences ont tenus dans leurs entreprises respectives.

Les premiers coopérateurs ont gravi le cœur battant les trois étages du 7 de la rue des Arts, ils ont écouté André SAURY leur expliquer ce qu'il voulait faire, ont souscrit leur première action de la Société (100 francs) et se sont engagés à régler le prix du terrain et de la viabilité dès que la demande leur en serait faite.

Un numéro d'inscription leur est attribué, il leur permettra de choisir, en fonction de leur date d'entrée, la parcelle sur laquelle sera édifiée leur maison ainsi que son type selon l'importance de leur famille. De plus, ce rang d'ancienneté les autorisait, à chaque modification du plan de masse, à changer de parcelle s'ils le désiraient.

Détail important, les parcelles seront vendues au m² mais les frais de viabilité, de réseaux divers et d'espaces verts seront les mêmes pour chacun des coopérateurs.

Sa philosophie

Le but du chantier est évident : donner une maison individuelle à chacun des coopérateurs. Cela au moindre coût bien évidemment ! Sans pour autant que soient négligés ou jugés secondaires la qualité de la bâtisse et le confort que les futurs occupants sont en droit d'attendre.

Des contraintes seront imposées :

- par les règlements administratifs du système de construction de l'époque pour l'obtention de prêts à taux bonifiés (prime à 1000 francs construction réglementée et prime à 600 francs construction libre) ; André SAURY, pour bénéficier d'un taux d'intérêt plus bas du Crédit Foncier, abandonnera la prime à la construction ;
- par la modicité des sommes dont les acquéreurs disposent ;
- par le peu de choix possible que l'industrie du moment met à la disposition des futurs constructeurs, notamment en ce qui concerne les matériaux de revêtement de sol ;

- par l'administration qui impose le choix des plans adoptés par ses services et qui contrôle de façon draconienne les surfaces habitables et même la réalisation du gros œuvre. Et ceci malgré l'accord des architectes qui comprennent notre désir de bâtir bien et solidement ! C'est ainsi que des améliorations aux plans initiaux approuvés par les architectes nous seront systématiquement refusés. Comme si bâtir pour des hommes et des femmes de conditions modestes devaient nécessairement dégager une impression de laideur et de misérabilisme ! Nous aurons l'occasion d'en reparler !



Petit à petit les maisons sortent de terre





Stockage de poutres de hourdis près du hangar

Les plans suivants sont finalement retenus :

- pour les types VI : VIARD ;
- pour les types V : BERTIER-CAZELLE / SOUPERBIET
- pour les types IV : AVIZOU / SOUPERBIET / VIGUIÉ
- pour les types V et VI : BENNE lors de la suppression du petit collectif.

Bien entendu l'omniprésente et omnipuissante Administration se chargera de nous rappeler qu'il faut 3 enfants pour accéder à un type V et 4 enfants et plus pour un type VI !

La logique Castors est la suivante :

- payer le terrain ;
- payer les réseaux divers, la viabilité et les espaces verts ;
- apporter si cela est possible, le complément financier nécessaire pour que le prêt consenti par le Crédit Foncier de France apure les frais de la construction ;
- pour les familles qui ne peuvent financer entièrement la réalisation de leur projet, permettre par des heures de travail, qui seront comptabilisées sur chaque compte individuel, d'aller jusqu'au bout de leur projet ;



- au départ, une estimation de 1000 heures est avancée, elle sera largement insuffisante. Ce chiffre sera souvent multiplié par 2 voire par 2,5 ce qui se révélera dramatique pour les derniers inscrits. En effet, ils seront contraints de fournir une masse considérable de travail, en raison de leur très petit nombre, alors que les premiers occupants sont déjà dans leur maison. Certes, les coopérateurs, déjà logés reviendront sur le chantier, mais peu nombreux. Plus jamais, le nombre de Castors n'atteindra celui des premières années : la construction s'achèvera courant 1966 dans pas mal de difficultés et de soucis pour les derniers occupants.

Le système est donc simple : le coopérateur paie et travaille ou il paie pour ne pas travailler. L'argent mensuellement apporté, auquel s'ajoutent les sommes débloquées pour chaque maison hors d'eau par le Crédit Foncier et le Comptoir des Entrepreneurs, permet l'approvisionnement en matériaux et le paiement des travaux effectués par les entreprises. Bien évidemment, les occupants commencent à rembourser les sommes débloquées dès qu'ils habitent la maison.

A première vue, cela paraît simple ! En réalité la gestion comptable et l'équilibre financier du chantier nécessiteront une jonglerie permanente pour assurer les échéances et il faudra toute l'intelligence, la ténacité, le courage d'André SAURY pour surnager dans ce chaos de factures et d'échéances. De plus, il faudra parfois rappeler à certains coopérateurs leurs engagements mensuels.

A cette tâche écrasante, André et Maguy SAURY vont passer leurs journées et bien souvent de bonnes parties de leurs nuits. L'aide des Présidents, des membres du Conseil d'Administration sera nécessaire mais elle ne pourra jamais se substituer à la connaissance des problèmes qu'a André SAURY. Il y aura malgré tout quelques découverts en banque (12% d'agio en ce temps là) et une fois ou deux il faudra l'intervention d'un directeur de haut niveau de la banque qui connaît la probité d'André SAURY pour ne pas être acculé à la faillite !

Tout au long du chantier, la lutte sera menée quotidiennement sur deux points :

- assurer les échéances pour éviter les découverts bancaires (donc les frais et les risques) et la faillite, prévoir et faire rentrer de l'argent en mettant les maisons hors d'eau ou en les livrant. Ce qui revient à gérer les comptes individuels et à opérer les transferts de fonds entre banque et C.C.P. ;
- opposer à l'administration un refus à la fois opiniâtre et souple car les



responsables de l'époque ne semblent avoir vis à vis de la Société qu'un seul souci, l'empêcher d'accomplir son but social.

Lutte d'usure sans merci où les SAURY et les coopérateurs ne baisseront jamais les bras. Ceux du chantier se plieront sans murmurer à la couverture fictive de maisons qui seront aussitôt découvertes dès que l'inspecteur du Crédit Foncier aura tourné le dos car ils savent bien que les découverts bancaires mettent en jeu la survie du chantier. Les SAURY, eux, feront une pleine utilisation de leurs connaissances en matière de gestion et ce, sans vaines récriminations, avec une seule idée, gérer au mieux, au moindre coût et encourager les Castors qui, parfois doutent !

Les heures de travail effectuées sur le chantier seront comptabilisées au crédit du coopérateur. Au départ, une valeur unique, celle du salaire horaire du manœuvre est retenue. C'est la valeur réelle des premiers travaux effectués, terrassement, manutention, travaux divers sans qualification. Après quelques années et compte tenu de l'évolution du chantier qui entraîne de la part de certains coopérateurs de réelles connaissances techniques, le désir de justice fera naître, à côté de ce taux, un autre taux horaire plus élevé. En effet, il y a autant, si ce n'est plus de coopérateurs qui ne travaillent pas et qui paient. Ce serait pour eux un réel avantage financier que de rester au taux de l'heure de manœuvre.

Il faut dire :

- que les heures effectuées dans les divers postes de travaux seront donc, suivant le cas, facturées de façon plus ou moins chères ;
- **mais il faut souligner que, si chaque compte coopérateur est crédité des heures réellement effectuées, il ne saurait être question d'affecter à chaque Castor la valeur des heures qu'il a accomplies. Les heures seront totalisées pour l'ensemble de la Société. La valeur de ces heures sera divisée et chaque coopérateur aura ainsi, et quelque soit sa responsabilité, une valeur moyenne de l'heure de travail.**

La solidarité des Castors n'est pas un vain mot. Il y aura, au cours des travaux, des Castors malades qui ne pourront effectuer les heures de travail dues. Sur une suggestion d'André SAURY et du Conseil d'Administration, à plusieurs reprises, et sans que cela leur soit imposé, des Castors travailleront et diront simplement le soir au responsable du chantier, porte mes heures d'aujourd'hui sur la fiche

de X ou Y.

Le Conseil d'Administration et André SAURY, dans la mesure du possible, sont soucieux d'offrir à chaque coopérateur, le choix des revêtements de sol, de la couleur des volets, le choix du positionnement des interrupteurs et des points d'éclairage dans les chambres à coucher, le choix aussi entre un receveur de douche et une baignoire-sabot, la possibilité de prévoir un raccordement d'évacuation d'eaux usées (pour une éventuelle machine à laver dans les garages), le choix de marches escamotables pour accéder au vide sanitaire, le choix pour les parements des piliers entre briques et pierres de taille ! Et bien d'autres : création de linteaux supplémentaires pour d'éventuelles ouvertures de portes dans le futur, inversion du sens d'ouverture des portes, crépi fin au lieu de plâtre sur les murs dans les pièces d'usage etc ...

Certains coopérateurs creuseront même, aidés par des camarades de travail, et couleront des fondations de plus de 2 mètres dans les garages pour une cave.

La Société se réserve le droit de disposer du revêtement du sol des W.C. En moyenne, cela représente 1,75 % des surfaces de sol. Peut-on parler de contrainte ?

Les coopérateurs pourront même choisir des couleurs différentes pour les marches et contre-marches de leurs escaliers.

Ces possibilités de choix vont amener une gestion très lourde des fiches individuelles de chaque maison au moment des commandes. Il faut avoir en stock les carreaux choisis pour les utiliser au moment de la construction. A cette époque, le choix est relativement peu important : grès 5x5 de type H.L.M., carreaux de 14x14, 20x20 ou 30x30 en marbre reconstitué, plancher classique en pin ou chêne pour les chambres(*).

** L'Administration, non seulement nous refuse le grès 10x10 qui est paraît-il trop luxueux pour nos types de maisons. Elle nous impose en plus la destruction des petits carreaux de couleur bleu, rouge, gris ou vert, suivant le choix effectué des carrelages grès 5x5 dans les cuisines et séjour, et leur remplacement par des carreaux de la couleur dominante. Ce travail imposé, sous peine de perdre le bénéfice des prêts à taux bonifié, sera effectué sur les 40 ou 50 premières maisons de la cité. Il faudra toute la ténacité et le charisme d'André SAURY pour faire admettre à l'imbécile prétentieux responsable de cet ukase¹ que cela constitue pour nous une perte de temps et*

1 ukase : ordre impératif et sans appel



*que si les HLM ont choisi la présence de ces points de couleurs, c'est bien pour compenser la triste uniformité de ces revêtements de sols !
L'optique de ce «chefaillon» est la suivante : on bâtit pour des gens du peuple, le résultat se doit donc d'être nécessairement laid !*

Il y aura dans certaines maisons, deux ou trois teintes différentes dans les revêtements de sol. Ces différences seront dues à l'expédition de carreaux fabriqués à des moments différents, des plâtres à la planimétrie douteuse- (certains plâtriers seront même licenciés avant la fin d'une maison) et bien d'autres problèmes, aujourd'hui oubliés, qui furent, à l'époque mal ressentis par les coopérateurs.

Ces malfaçons, si l'on peut dire, auraient-elles pu être évitées ?

Sans doute, à condition d'exercer des contrôles beaucoup plus sévères sur les réceptions, sur la mise en œuvre des matériaux ... Hélas, l'optique de faire confiance à ceux qui travaillaient et l'encadrement réduit qui était le nôtre rendaient ces ennuis quasiment inévitables.



Bétonnières et Dumper en action, le travail s'accélère ...



A proximité du réfectoire, traitement des bois de charpente au carbonil

D'autant que le chef de chantier, non content de surveiller les approvisionnements, devait coordonner les travaux des différentes équipes de tâcherons (maçons, plâtriers, carreleurs), diriger les Castors présents en semaine sur les différents postes de travail, tracer les plans intérieurs des maisons, contrôler la bonne pose des huisseries de porte, la construction des cloisons, faire livrer les divers matériaux (menuiseries, mortier, fermes métalliques, bois de charpente, tubes d'évacuation d'eaux usées, tubes de cuivre) et s'occuper des travaux de Voirie et Réseaux Divers (V R D).

Un travail ingrat d'homme orchestre, avec les inévitables tensions que les équipes de tâcherons, occupées seulement de leur chantier, pouvaient faire naître ! Sans oublier les artisans : plombiers, électriciens, plâtriers, carreleurs ... et les prévisions de travaux Castors pour les samedis ou dimanches.

Le téléphone, alors, était bien loin d'avoir atteint le développement actuel et pratiquement, il fallait passer au chantier, une voire deux ou trois fois par semaine, pour se tenir au courant et au besoin travailler de nuit, une lampe électrique entre les dents, quand une bétonnière tombait en panne. Encore fallait-il habiter dans les environs du chantier !



Revenons aux critères retenus pour la livraison des maisons :

- 1 - elles seront livrées avec une couche d' impression et deux couches de laque sur les menuiseries extérieures (vernis sur les portes d'entrées) ;
- 2 - elles seront livrées habitables (raccordement au réseau vanne, eau courante raccordée, pluvial amené à la rue, même si les revêtements des rues ne sont pas encore terminés ;
- 3 - il n'y aura ni tapisserie ni peinture sur murs. Les coopérateurs qui se sont réservés des travaux d'électricité assureront la fourniture et la pose du matériel prévu. Ils ne devront en aucun cas retarder le déroulement normal du chantier et seront responsables de leurs travaux devant les différents organismes ;
- 4 - aucun système de chauffage n'est prévu. Chaque coopérateur gèrera ce poste suivant ses désirs et possibilités après livraison de la maison ;
- 5 - les maisons seront livrées sans clôtures. Les coopérateurs s'engagent à planter deux arbres dans la zone non construite entre la maison et la rue ;
- 6 - ils s'engagent à peindre les murs extérieurs dans des teintes claires et dans les meilleurs délais ;
- 7 - ils s'engagent aussi à ne pas modifier la structure et l'aspect extérieur de leur bâtisse avant d'en être pleinement propriétaire ;
- 8 - il leur est demandé d' utiliser normalement le système d'eaux usées ;
- 9 - en prenant possession de leur maison et dans le laps de temps où les prêts du Crédit Foncier et du Comptoir des Entrepreneurs leurs seront acquis de façon personnelle et définitive, les adhérents s'engagent à rembourser à la coopérative, les sommes dues mensuellement. Ce qui va encore amener un travail de secrétariat et de comptabilité supplémentaire.

C'est ici que Maguy SAURY va se révéler indispensable!

Ces quelques points étant nécessairement définis, le Conseil d'Administration, en accord avec André SAURY, va fixer les tâches qui seront imposées aux Castors.

La première tâche, dès juillet 1959, va être le creusement d'une tranchée et la pose d'un tuyau pour amener l'eau à un hangar situé à côté de l' église actuelle et qui va devenir un lieu de travail.



Ensuite un bureau et un magasin seront installés, avec un accès par la route d'Albi, dans les bâtiments d'une ferme située à peu près à la hauteur des dernières maisons de l'actuelle rue des Roses. Messieurs LAURENT et SPERTINO, propriétaires, avaient accordé une permission de passage voitures et poids lourds . Merci à eux.

Tout au long du chantier et avant sa démolition, ce bureau sera le point de départ matinal des équipes de Castors avec leurs responsables vers le chantier. Il y aura un magasin et un hangar où seront débités les bois de charpente et de coffrage et un atelier où seront effectués différents travaux mettant en œuvre l'acier (moules de regard des puits, de visite du tout à l'égout, accessoires métalliques des coffrages banchés, confection des marches d'escalier ...). Sans oublier, bien sûr, le réfectoire lieu d'échange et de réflexion des Castors.

Le samedi soir, c'est dans ce petit bureau, que seront effectués les comptes rendus des travaux et données les consignes de travail pour le lendemain dimanche.

Le dimanche soir, en fermant le chantier, le responsable du jour fera un état sommaire des travaux faits et non faits à l'intention du chef de chantier qui assurera la semaine normale de travail. Ce chef de chantier, le vendredi soir, fera, lui aussi une demande de travaux et indiquera les priorités qu' il faut assurer.

Le chantier « tournera » ainsi pendant 7 ans, et sept jours sur sept, périodes de congés incluses avec un chef de chantier et une équipe dans la semaine, des responsables des différents postes de travaux et 60 à 90 Castors (dans les périodes de pointe).

Très vite, des hommes seront responsables du travail d'une petite équipe qui se spécialisera. Les équipes seront, souvent, solidement et durablement constituées par des camarades de travail en entreprise et perdureront parfois durant des années. Même et surtout lors de travaux pénibles tels que terrassement ou confection du béton.

Les hommes se connaissent, savent que chacun travaille sans lambiner, s'apprécient. Ils sont devenus une équipe ou le responsable se fond dans la tâche commune.

Les Castors présents sur le chantier cesseront leur travail et participeront au déchargement des camions de ciment (30 à 40 tonnes jour par sacs de 50 kg au moment des congés), des camions de briques 40x28x 15, des camions de bois de charpente ou de fer à béton. Puis chacun rejoindra son



poste particulier de travail.

Les responsabilités seront souvent multiples et les personnes porteront, selon le cas des «casquettes» différentes si l'on peut s'exprimer ainsi.

Une équipe implantait les maisons, posant les «chaises» d'implantation, traçant les axes des fouilles, faisant, bien sûr, les terrassements, assurant le ferrailage en fond de fouille et le coulage du béton avec pose des caissons de réservation pour les eaux usées.

Une équipe servait une bétonnière avec des hommes assurant le transport à la brouette au début puis à l'aide de «Dumpers» d'un demi-mètre cube ensuite.

Une équipe à l'atelier, travaillant acier et bois, fabriquait des coffrages standardisés qui, après avoir été utilisés pour une centaine de maisons, seront revendus à des entrepreneurs en fin de chantier. Elle assurait également le débit des bois de charpente (aux angles appropriés), traitait par immersion ou par peinture au pinceau, ces bois au « carbonil ».

Une équipe était responsable de la pose des tubes et caissons de pluvial et de l'installation des départs d'eaux usées sous la première dalle.

Des équipes volantes étaient responsables suivant les besoins et les problèmes spécifiques du jour : coffrage des murs banchés, pose des hourdis de la première dalle, coulage de cette dalle etc , etc

L'ensemble tournera relativement bien, graissé à «l'huile de courage» et au désir de voir naître les premiers murs. Bien sûr, il y aura des «frictions» et des «coups de gueule». Mais s'il y a, parmi les Castors, des personnes qui sont dans l'administration et le commerce, beaucoup sont des travailleurs du bâtiment, de l'aéronautique et de petites entreprises qui savent relativiser les moments de mauvaise humeur du moment qu'aucune injustice n'apparaît.

Dès juillet 1959, la première poignée de Castors ouvre le chantier. Outre l'installation de la première conduite d'eau au hangar situé sur l'emplacement du presbytère actuel un poste de bétonnage avec une petite bétonnière Faure est édifié, une dalle est coulée sur le sol de terre battue. Commence, alors, la fabrication des bordures de trottoir : un moule et une table vibrante ; dès que le moule est rempli et arasé, il est porté par deux hommes et retourné pour séchage.

Quand le sol sera garni, il faudra attendre le samedi suivant pour évacuer les bordures, les entasser avec précautions sur le terrain (qui sera donné ultérieurement à la commune pour l'agrandissement du cimetière) et

recommencer la semaine suivante. Il en sera ainsi pendant près d'une année.

Pendant ce temps-là, André SAURY se démène : Assemblée Générale , élection du premier Conseil d'Administration et du premier Président, dépôt à la préfecture des statuts de la Société, création d'un plan de masse avec voirie, autorisations administratives diverses, accueil des personnes qui ont eu vent du projet, étude de la résistance du sol (confiée à une entreprise en béton armé, tests effectués sur le terrain pour déterminer comment seront faites les fondations.

Demandes de devis à des entreprises de terrassements pour l'installation de la voirie - et j'en passe ...

1960 et 1961 s'écouleront ainsi en tâches qui ne se traduisent guère en choses visibles sur le chantier si ce n'est les quelques milliers de mètres de bordures empilées derrière le hangar.

Il est évident que la première équipe se rôde et participe, aux côtés d'André SAURY à la définition des axes prioritaires du chantier. La taille de l'ensemble ne peut permettre, à moins de s'installer dans une durée excessivement longue, de réaliser tous les travaux en Castors.

Le principe adopté est le suivant: les Castors vont faire les travaux d'implantation, de terrassement des fondations, de préparation du béton, le coulage des fondations, la confection des bordures de trottoir, les différents travaux de formage et de confection du ferrailage des linteaux. Ils assureront en outre la préfabrication des poutres de hourdis du premier plancher.

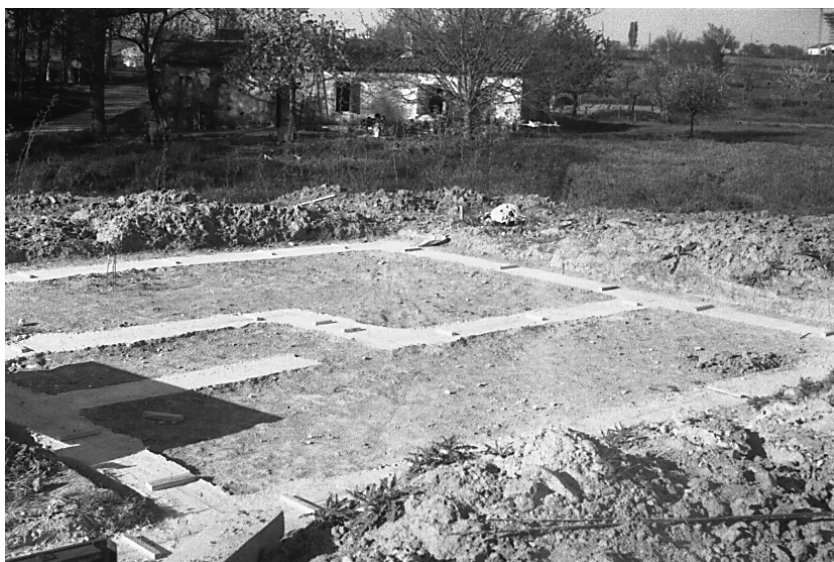
Ils feront aussi les coffrages nécessaires au tout-à-l'égout, les coffrages pour les murs banchés, le coffrage et le coulage de ces murs. Seront également à leur charge la mise en place avant coulage des tubes d'évacuation d'eaux usées, de pluvial et de la pose des caissons de visite de ces évacuations. Ils monteront aussi, coffreront, couleront chaque fois que cela sera possible la première dalle. Leur rôle sera de réduire le plus possible les travaux de manutentions des équipes de tâcherons qui construisent les maisons. Ils habilleront les charpentes métalliques des pièces de bois que les charpentes doivent recevoir.

Les Castors qui viendront en semaine seront à la disposition du chef de chantier qui les emploiera suivant les besoins.





Premier plancher prêt, et déjà départ vers d'autres tâches...



Fondation coulée à proximité du chemin départemental 77F vers Lapeyrouse-Fossat



Très rapidement, les idées des coopérateurs fusent.

Pourquoi pas, compte tenu du nombre de maisons du même type, ne pas faire une charpente en béton armé ? L'Administration, beaucoup moins ouverte que les architectes refuse.

Pourquoi pas un hourdis avec une chape de compression sous les combles ? refus encore de l'Administration qui n'a pas les mêmes envies de solidité et d'isolation que les Castors !

Nous avons vu plus haut que l'administration refuse le grès H.L.M. 10x 10 et nous force à détruire les points de couleur, tout au moins sur 40 ou 50 maisons. Elle va de la même manière, refuser aux castors qui, au lieu d'un récepteur de douche auront une baignoire sabot, la pose d'un bidet dans la salle d'eau.

La réplique d'André SAURY est simple : les tubes d'alimentation du bidet seront discrètement laissés en attente, le coopérateur fera le branchement avec le matériel préparé et fourni par la société après la visite officielle de réception.

A ces multiples tracas administratifs, s'ajoutent les soucis mensuels d'échéance. Il faut, tout à la fois payer le terrain, les matériaux, les salariés de la Société et les tâcherons et artisans ; sans oublier bien sûr la tenue à jour des paiements des coopérateurs et la comptabilité de leurs heures.

Les possibilités d'analyses, de réflexion, d'habileté, de gestion comptable d'André SAURY vont être très habilement et très intelligemment doublées par celles de son épouse qui endosse ainsi une écrasante charge sans geindre mais non sans piper mot, toutefois !

Il a été décidé de partager en trois tranches de nombre à peu près égal, les 222 maisons du chantier. Ceci afin de serrer au plus juste les prix de revient réels des maisons de la façon la plus sincère et harmonieuse possible.

Il est évident que les prix de revient des matériaux vont entre 1961 et 1969 fluctuer sans cesse. Le record de ces variations de prix revient au cuivre dont le prix monte et baisse d'une semaine à l'autre en fonction de l'approvisionnement péruvien.

Chaque commande de cuivre sera passée sans que le Conseil d'Administration ne sache quel sera le prix au kilo ! Encore une petite joie de gestion qui cette fois n'est pas le fait de l'Administration !

Les grands traits de l'histoire du chantier

Le chantier s'installe nous avons dit en juillet 1959.

Le premier travail Castors réalisé, la fabrication des bordures de trottoir, prend fin. Il faut charger et amener, au plus près des rues, les tas de



bordures qui encombrant les abords du vieux cimetière de Saint-Jean. Fastidieux et pénible travail effectué avec une camionnette 203 équipée au gaz, pour des motifs d'économie, et une grande remorque. Parallèlement à ce charroi est lancé un atelier de ferrailage . Il faut confectionner les fers qui serviront à la confection des poutres de hourdis pour le premier plancher et aussi les chaînages sans oublier les armatures métalliques pour les linteaux.

Les Castors venus du bâtiment seront les initiateurs. Sous leur contrôle et leurs rires, un petit groupe de Castors va jouer de la griffe à former les étriers. 4 grosses pointes plantées dans un bastaing, tête sciée constitueront dans la meilleure tradition d' improvisation du bâtiment un «gabarit» garant de l'uniformité de la fabrication. Reste à apprendre la position alternée des étriers et les 4 ligatures solides qui les relient aux 4 ronds filants de la poutre.

Les entrevous livrés par la briqueterie Roques arrivent : déchargement, stockage, le sol du hangar se couvre de poutres. Il faut positionner le long rondin de la base, couler un premier lit de béton positionner les deux «chapeaux» des extrémités , couler et laisser sécher 15 jours au moins avant de libérer le sol pour recommencer. Cette monotone fabrication occupera une dizaine d'hommes.

Ce principe de fabrication de planchers hourdis sera abandonné dès la fin de la première tranche et remplacé avantageusement, par des planchers de type Rector, en béton précontraint, réalisés par une usine située à Blagnac.

Les premières poutres sont donc fabriquées pour les types IV et V SOUPERBIET, pour les F6 VIARD et les F4 A VIZOU de la première tranche (avenue du Bois, rue du Muguet, des Gardénias, des Jonquilles, boulevard des Pensées).

Certaines poutres sont si lourdes qu'il faudra faire des équipes de 6 hommes pour les transporter.

Stockage puis chargement, pose sur les murs banchés seront, avec le déchargement manuel des camions de briques 40x28x15 et des sacs de ciment, les manutentions les plus pénibles et les plus douloureuses du chantier.

Entre temps, l'atelier a étudié et réalisé le premier coffrage en contre plaqué de 20mm qui servira, avec ajout ou enlèvement de panneaux standards, au coulage des banchés type IV et V SOUPERBIET. Les quelques VIARD type VI seront coffrés traditionnellement. Un coffrage sera ensuite réalisé pour le type IV AVIZOU et pour les types IV VIGUIER

boulevard des Pensées, rue du Muguet.

Une entreprise de terrassement décaisse les rues. A partir des futurs trottoirs sont implantées les premières maisons. Commence alors le terrassement manuel dans le triangle formé par l'avenue du Bois et la rue des Gardénias, puis par les type V sur le côté du boulevard des Pensées. Un chantier de fabrication de béton est installé vers le haut du boulevard des Pensées.

Une bétonnière neuve est achetée. Le coulage des fondations commence avec une équipe de 4 ou 5 hommes.

Dans les fondations creusées 0,5 m au sommet, 0,65 m à la base, sur une profondeur de 0,80 m, une petite équipe forme les rondins d'acier qui vont armer les fouilles. Elle prévoit les niveaux et fait «courir» le béton, qui, dans un premier temps, sera amené à la brouette par une noria de Castors. A 18 m³ de béton par fouille, il faudra entre 350 et 380 brouettes de béton par maison.

Quand le terrain est sec, ce pénible travail de charroi est, somme toute, agréable. Avec les hivers pluvieux de 1960 et 1961, le transport du béton deviendra une prouesse (il fallut certains jours, 8 hommes pour acheminer une brouette !)

Malgré tout, le travail avance. Le coffrage des murs banchés, réalisé par l'atelier, est livré à l'équipe du chantier. Un responsable et une équipe de coffreurs sont formés rapidement. Une nouvelle équipe est née, qui, à son tour, fera des petits, si l'on peut dire. Il y aura plusieurs équipes autonomes de coffreurs.

Les architectes avaient prévu des hérissons de pierres sèches sur lesquels, aurait été coulé le premier plancher. Procédé économique certes, il aurait laissé remonter l'humidité du sol jusque dans les murs des maisons. Le coulage d'un mur banché, avec une première dalle en hourdis et une chape de compression, puis l'ajout d'une couche d'élasto-chape arrêtaient définitivement les remontées d'humidité.

Le prix de revient augmentait, mais les Castors voulaient des maisons saines et solides.

Autre souci révélateur, un délai de 3 semaines sera observé entre la fin du coulage des fondations et le coulage du mur banché, pour que le béton ait atteint sa résistance optimale.



Après décoffrage, le coffrage sera nettoyé et enduit d'huile de vidange ce qui en permettra la revente. Il en sera ainsi tout au long du chantier. Sur le premier mur banché, poutres et entrevous sont mis en place et étayés. Les chaînages de pourtour et de mur de refend sont mis en place. La chape de compression est coulée, après mise en place des tubes d'évacuation d'eaux usées. Les murs montent. Plusieurs maisons sortent du sol et atteignent la hauteur du deuxième plancher ; mise en place et étayage du hourdis du premier étage, ferrailage, coulage, le tout sans grue !

Ces quelques murs visibles déclenchent visites et adhésions. Un apport d'hommes intéressant pour les Castors, et aussi un apport d'argent qui permet d'acquérir du matériel d'occasion : grues, Dumpers de 500 litres pour le transport du béton. Ce matériel est indispensable car la Société embauche des équipes de tâcherons, qui pour un certain nombre d'entre eux seront aussi coopérateurs. L'équipe permanente du chantier pose les bordures de trottoir, met en place le réseau vanne, le réseau d'alimentation en eau potable. Elle pose des menuiseries intérieures et extérieures. L'entreprise Nitris construit la station d'épuration, l'entreprise Barbe installe le réseau électrique. Des plâtriers sont embauchés ainsi que des carreleurs. L'électricité sera confiée à des artisans, de même que les travaux de plomberie.

Chaque maison sera unique. Outre le choix des revêtements de sol, d'autres améliorations seront apportées : crépi fin dans pièces d'usage, inversion du sens d'ouverture des portes, choix entre baignoire sabot et receveur de douche, position des points d'éclairage dans les chambres. Les SOUPERBIET type IV et V devaient avoir un fort bel escalier en ormeau. Le prix de revient élevé de cet escalier fit renoncer à sa fabrication. Seuls deux coopérateurs maintinrent ce choix et le stock d'ormeau fut revendu. Les rampes d'escalier furent réalisées par l'atelier. Le chef de chantier se débatta donc avec ses fiches de choix et les équipes de tâcherons, ce ne sera pas toujours facile ! L'atelier débitera aux angles voulus et habillera les charpentes métalliques. Les crépis extérieurs se feront à l'automne pour éviter un séchage trop rapide. Les premières maisons seront livrées après la réception de la station d'épuration par le Conseil d'Administration. Bien entendu, il n'y a pas à cette époque un service de ramassage des ordures ménagères. La coopérative en créera un en embauchant le frère d'un coopérateur tâcheron propriétaire d'un camion. L'entretien de la station d'épuration,



assurée au début par la société Nitris dans le cadre du contrat, sera confiée à des membres de la coopérative après une rapide formation.

Les maisons vont naître de l'autre côté de la rue des Gardénias, gagner le deuxième côté du boulevard, descendre la rue du Muguet et la rue des Jonquilles, se glisser par la rue des Primevères et la rue des Marguerites vers la rue des Roses. Les « BENNE » seront construits autour de la place des Lilas.

Les travaux de la deuxième et de la troisième tranche souffriront du départ progressif des Castors de la première tranche qui aménagent, peignent, tapissent, installent des systèmes de chauffage, bétonnent des accès pour éviter de rentrer cailloux et terre dans leur maison car trottoirs et rues ne sont pas goudronnés.

Certains reviendront travailler mais les castors des deuxième et troisième tranches auront l'impression d'être quelque peu abandonnés par leurs camarades du début. C'est pourtant leur travail acharné qui va permettre la bonne fin du chantier.

Le deuxième chantier de bétonnage, situé sur l'emplacement du petit centre commercial de la rue des Roses sera équipé d'une pelle électrique. Finies les courses de brouette pour aller chercher le soir les derniers agrégats à la hauteur de la rue de l'Église. Les terrassements des maisons en bande sont effectués à la pelle mécanique. Il faut coffrer et étayer solidement les deux côtés mitoyens des fouilles, puis re-coffrer plus loin sans oublier de mettre en place un joint de dilatation car chaque maison doit être rigoureusement indépendante.

Il faut terminer les réseaux vanne et pluvial, fournir aux équipes de tâcherons béton et mortier. En un mot faire autant de travail avec beaucoup moins de main d'œuvre.

Ce n'est pas la «mécanisation» de certaines tâches qui annulera la dure épreuve musculaire des manutentions nécessaires.

S'il convient donc, de rendre hommage à la «foi» un peu folle des premiers coopérateurs il faut aussi rendre hommage à « l'acharnement » des derniers Castors.

Certes, ce récit est incomplet, imprécis, fragmentaire. Il y manque des dates, des détails. Il faut savoir que :

- L'administration n'archive pas toujours les dossiers déposés. A ce propos, les souvenirs d'anciens coopérateurs seront les bienvenus quand il s'agira de retrouver les traces du réseau pluvial, ou les emplacements de la conduite de gaz naturel, avenue du Bois ! Sans



commentaire !

- Que le dossier complet déposé en mairie fut en partie détruit par l'eau dans les préfabriqués de l'ancienne école ;
- Que le dernier Président a peut-être encore les documents qui lui furent remis au cours de son mandat ;
- Que les archives comptables et techniques de la Société réparties entre les membres du dernier Conseil d'Administration furent conservées pendant plus de 11 ans, à seule fin de justifier, si nécessaire, la comptabilité de la coopérative. Ces dossiers portant les noms des coopérateurs étaient confidentiels. Ils furent, la plupart du temps, détruits par le feu par leurs détenteurs autorisés.

Tout ne fut pas toujours facile. De très rares coopérateurs dont le courage au travail était parfois défaillant, eurent droit à une exclusion temporaire du chantier, voire un passage en commission de discipline.

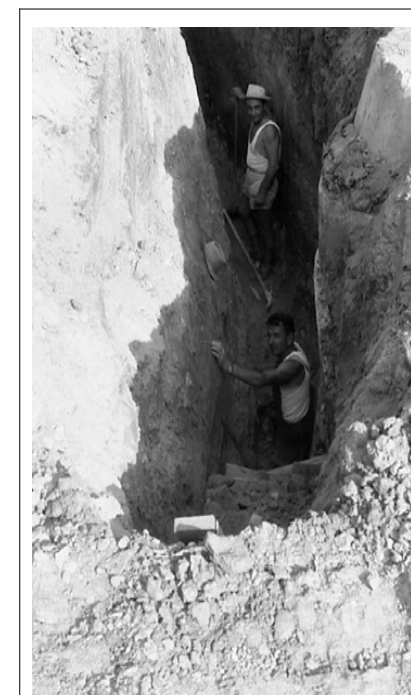
Il y eut même un cas d'insultes vis à vis d'un responsable à la limite des voies de faits, de la part d'une épouse «survoltée». L'exclusion définitive de la Société ne fut pas prononcée à la demande même du responsable agressé.

Et il y eut le contraignant contrôle du paiement à échéance régulière du prêt du Crédit Foncier dû à la coopérative. Contrôle et relance que Maguy SAURY fit le plus souvent. Et Dieu sait si ce travail était désagréable et fastidieux.

Le règlement des échéances du prêt du Crédit Foncier, quand la Société en était encore responsable, le paiement des salaires des personnels et des tâcherons étaient parfois difficiles à assurer. Et même quand les premières maisons furent livrées, la banque n'acceptait pas toujours un découvert.



Tranchée pour le tout à l'égout....



... Attention!danger !



C'est ainsi que pendant une période de congés, André SAURY «cueillit» le responsable Castor du jour et lui dit :

- «Fais le tour des équipes de tâcherons et dis leur de venir au bureau à dix heures. Je veux leur parler, nous ne pouvons pas leur payer la quinzaine aujourd'hui. Viens avec moi au bureau».

Mine angoissée et inquiétude chez le responsable, il chemine avec SAURY, se posant la question :

- «Comment vont-ils le prendre» ?

SAURY devine la hantise de son compagnon, ce n'est pas la première fois que des reports de paiement de salaire ont lieu. Le salaire de ces hommes est indispensable à leurs familles. SAURY calme les angoisses du responsable.

- «Il est impossible de faire autrement. Il faut mettre le paquet, couvrir 3 ou 4 maisons pour obtenir le déblocage du Crédit Foncier et nous paierons à ce moment là».

A 10 heures, SAURY et le responsable du jour sont derrière la table. Les hommes arrivent. Tous sont debout, entassés dans ce minuscule bureau. Posément, André SAURY leur explique qu'ils ne seront pas payés aujourd'hui et pourquoi. La tension est palpable.

Ces hommes, dont certains sont des coopérateurs, vont devoir dire à leurs camarades d'équipe, restés au travail, à leurs épouses que la paie est reportée de 8 jours.

Quelques protestations, des questions ; SAURY répond. Il décrit la situation, ne cache pas à ses interlocuteurs qu'ils peuvent se retirer du chantier, chercher ailleurs du travail. Il précise que leur éventuel départ nous posera de gros problèmes quand au déroulement du chantier.

La discussion tourne rapidement autour de 4 ou 5 maisons bien avancées, qu'il faut couvrir de toute urgence. Des décisions sont prises, les tâcherons mettront les bouchées doubles sur ces maisons. Le responsable chantier va réorganiser le travail restant du samedi et du dimanche autour de ces maisons. Des injonctions pressantes seront laissées au chef de chantier pour que ces maisons soient couvertes mardi dernier délai.

Les hommes repartent au travail.

Au responsable du jour qui dit à SAURY son soulagement avant de rejoindre le chantier, il dira simplement :

- «Il faut toujours dire la vérité».

Et il ajoutera :

- «Et toujours faire confiance».

Nulle amertume, nulle lassitude, une fois encore le Directeur a fait face aux difficultés de trésorerie. Il a placé sa confiance dans les hommes, insufflé le désir de ne pas se laisser aller au découragement. Il y aura d'autres difficultés. A chaque fois après une analyse des faits, il proposera une solution avec toujours le même objectif, terminer le chantier au moindre coût et avec la meilleure qualité possible.

Il y aura, dans la salle du Sénéchal à Toulouse, des Assemblées Générales passionnées, voire houleuses. La coopérative, qui à défaut d'un réseau de distribution de gaz de ville a prévu d'équiper les maisons avec un double poste de gaz propane, est informée par Gaz de France que l'installation d'un réseau de distribution de gaz de ville est possible. Le coût de cette installation serait légèrement supérieur à celle du gaz propane.

Après une assez longue discussion, à laquelle SAURY ne prend pas part, le choix est mis aux votes.

Alors par 52 voix contre et 50 pour, la proposition est repoussée. Un coopérateur fait remarquer qu'une lampe à pétrole éclaire très bien et que la suppression de l'électricité permettrait de réaliser aussi une très forte économie ! André SAURY saura calmer le « râleur » et l'Assemblée Générale se terminera dans le calme.

Ces deux petites histoires, pour dire que tout ne fut pas aussi parfait que ce que l'on pourrait croire ! Il y eut des malfaçons, certains revêtements de sol furent si mal posés qu'il fallut les poncer après avoir congédié les carreleurs. Il y eut aussi des différences de teintes dans les mêmes choix de carreaux, différences dues à des livraisons de lots de différents numéros. Il y eut aussi des plâtriers congédiés après avoir réalisé des murs, où du sol au plafond, il y avait des creux de 2 à 3 cm.

Il y eut sans doute d'autres incidents dont nous ne nous souvenons plus guère, par exemple le cheminement aérien, dans les garages, des tubes du pluvial, des oublis de réservation etc

En 1965, le chantier est pratiquement terminé. Au moment de démolir le bureau et le magasin, installés dans la vieille ferme dont l'accès s'effectuait par la route d'Albi, une vente d'outillage et de matériel est ouverte aux coopérateurs. La ferme sera détruite, un bureau provisoire sera installé au centre commercial et la dernière maison (F VI VIARD) située sur la plus grande parcelle du lotissement, est mise en construction.



André SAURY a cessé ses fonctions de Directeur en septembre 1963. Une fois encore, il est parti au secours d'un lotissement à Escalquens. Les services préfectoraux ou le Maire d'Escalquens, qui ont suivi la réalisation du chantier de Saint-Jean, la fin de gestion du chantier de la route de Seysses, ont fait appel à André SAURY, qui quitte la coopérative.

Maguy, son épouse, va être l'interface entre les derniers responsables du chantier, qui jouent le rôle d'un syndic et André se lance à nouveau dans une autre aventure.

Sur demande du Maire d'Escalquens, il sera fait chevalier dans l'Ordre du Mérite.

Par la suite, il aidera un chantier de Castors cheminots à Balma, puis deviendra le Directeur du Crédit Immobilier de Toulouse et du Sud Ouest. A ce titre, il construira un lotissement à Castelmaurou. Mais il ne cessera pas pour autant de nous aider à terminer Saint-Jean.

Mauvaise surprise : en 1966, le régime fiscal change et l'Administration impose une taxe pour livraison de maison à soi-même. Les services fiscaux nous demandent de leur communiquer les factures du chantier pour établir le montant de cette T.V.A.

Un samedi matin André SAURY et un responsable se retrouvent au bureau de la coopérative à Saint-Jean. Ils chargent dans la camionnette bâchée pour l'occasion les factures des années 1959 et 1960, soit près d'un demi-mètre cube de factures et de justificatifs d'achats!

En route pour la Préfecture ! A l'heure dite, André arrête la 203, un tantinet crasseuse devant la porte principale, rue de Metz.

SAURY demande à l'accueil de prévenir le responsable des services fiscaux, tandis que l'accompagnateur reste à l'arrière du véhicule pour surveiller le chargement.

Arrive, l'air décidé et important, le responsable. Salutations. SAURY, qui s'est avancé vers lui, lui dit avec une esquisse politesse, sur un ton très neutre :

- « Nous vous amenons les factures de la Société les Logements Populaires de Saint-Jean. Où devons-nous les déposer ?
- Il faut les monter au troisième étage.
- Bien, répond SAURY, pouvez-vous nous prêter quelques hommes pour effectuer le transbordement ? en outre, ajoute-t-il, il faudra nous remettre pour toutes les pièces déposées un bordereau récapitulatif. C'est facile, elles sont toutes numérotées ».



La mine du monsieur s'allonge un peu.

- « Comprenez-nous, dit SAURY, ces pièces justifient toute notre comptabilité. Elles sont référencées dans nos livres comptables ».

Le monsieur prend un air soucieux et s'approche de la camionnette

- « Puis-je voir ?
- Mais certainement », répond SAURY.

La bâche soulevée, laisse entrevoir la masse de paperasses soigneusement ficelées. L'homme recule, effrayé par le volume :

- « Ca fait beaucoup de papiers » !

SAURY porte l'estocade d'une voix négligente

- « Oh ! dit-il, il n'y a là que les factures des années 1959 et 1960. Il reste encore à vous porter les factures annuelles jusqu'en 1966 et le volume est beaucoup plus important ».

Notre interlocuteur blêmit :

- « Venez », dit-il à André, et tous deux rentrent dans la Préfecture.

L'accompagnateur reste à l'arrière de la camionnette couvant ses factures. Le temps passe. SAURY ressort de la Préfecture, se met au volant et retour au chantier !

Tout en roulant, André commente : le responsable préfectoral a sous-estimé le travail. Il n'aura pas la possibilité de faire ce contrôle. Il propose que nous nous en chargions, il veut bien nous faire confiance ! il demande que nous lui remettions un récapitulatif par poste d'achat.

SAURY a essayé de lui faire comprendre que c'est un travail de fou, que ce sera très long.

De longues tractations avec la Direction Centrale des Impôts permettront de ramener cette T.V.A. à une valeur de 5,5%. Pour les Castors, c'est une belle économie !

Pour les quatre responsables qui feront avec Maguy, ce fastidieux travail, commence un enfer de séances nocturnes qui durera plus de 4 mois. Chaque soir, dans une maison de la première tranche, les factures seront dépouillées, les matériaux achetés seront classés par catégories dans des listes récapitulatives : agrégat, ciment, cuivre, clous, fils de fer, bois etc., etc

Un des responsables, qui a un beau-frère qui vend des machines à calculer, nous procurera, chaque semaine, une ou deux machines. Ce sont des machines de démonstration qui ne doivent pas rester plus de 5 jours chez le soi-disant client éventuel. Merci à eux aussi !

Les nocturnes se succèdent, tour à tour, joyeuses ou sinistres quand la



fatigue s'installe.

Certaines séances atteindront 4 heures du matin ! Malgré tout, le travail doit être réalisé avec une grande rigueur, car nous savons que l'Administration fiscale peut, par des sondages, contrôler la véracité de nos calculs. De plus, les frais généraux doivent être réduits au minimum.

Combien de kilos de pointes ? Combien de kilos de fil de fer ont été utilisés pour chaque maison ? ... Passons

En attendant, les factures sont ventilées par poste d'achat, des états comptables sont réalisés pour chaque année, une balance annuelle établie. Cette balance est confrontée avec les comptes des coopérateurs et les différents livres de comptabilité.

Travail sérieux, soigneusement vérifié, Maguy est intraitable. Il y aura parfois, *mezza voce* des affrontements, car à l'étage dorment les enfants et les participants ont les nerfs soumis à rude épreuve. Au dernier petit matin, quand ce travail de fou sera achevé, l'équipe poussera un soupir de satisfaction mais n'aura même pas envie de rire, la fatigue est trop grande !

Le chantier se termine, il reste *des* travaux de V.R.D. place des Lilas, avenue du Bois, avenue des Platanes (actuellement avenue de l'Église).

Le matériel de chantier est vendu, la Cité n'a pas encore pris son aspect définitif; il reste *des* travaux de clôture et de peinture extérieure.

Le Conseil d'Administration embauche un syndic (Monsieur SCIRE) afin d'augmenter le poids juridique face aux coopérateurs récalcitrants.

Conseil d'Administration et syndic vont gérer:

- l'enlèvement des ordures,
- l'entretien *de* la station d'épuration,
- le paiement de l'éclairage axial,

et répondre aussi aux demandes des coopérateurs qui ont des problèmes. La dissolution de la Société n'interviendra que trois ans plus tard (juillet 1969).

Comptes apurés, recouvrements de la station d'épuration et du réseau d'égouts effectués, les voies et installations collectives deviennent la propriété de la commune.

Le plus grand chantier Castors de France entre dans les souvenirs !

Il faut remarquer que, de 1959 à 1965, ont travaillé sur *ce* chantier des centaines d'hommes. Ce n'est pas sans fierté que les anciens Castors

peuvent dire qu'aucun accident grave n'a endeuillé cette réalisation.

Pour mémoire :

- un premier accident eut lieu au débouché de la rue des Jonquilles et du

boulevard des Pensées. Alors qu'ils posaient les tubes de réseau vannes, à une profondeur de 4 mètres, un effondrement de terrain ensevelit trois hommes. Il y avait heureusement du monde, et nos trois castors furent rapidement «déterrés». Avec pour tous, une belle peur ! Ce genre *de* travail fut arrêté sur le champ et repris ensuite avec des palplanches fabriquées par l'atelier,

- un tâcheron passa au travers d'un plafond du premier étage avec quelques contusions et une fracture du bras,
- infiniment plus grave fut le début d'asphyxie d'un ouvrier d'une entreprise extérieure qui passait un enduit toxique sans surveillance dans la colonne centrale de la cuve *de* la station d'épuration. Hisser le corps de cet homme fort de 80 kg dans ce puits étroit ne fut pas chose facile, et tandis qu'était pratiquée la méthode «Schaeffer» (le bouche à bouche était encore ignoré ...) un relais d'hommes judicieusement disposés permettait aux sapeurs pompiers d'arriver sur les lieux de prendre la relève des secouristes et de sauver ainsi l'ouvrier !

Dans cette aventure, nous avons souvent évoqué la peine des Castors. Si leur épouses paraissent ignorées dans ce récit, elles furent pourtant partie prenante de cette aventure et ce n'est pas diminuer le mérite de leurs époux que de leur manifester tardivement la reconnaissance qui leur est due. Elles, aussi, n'eurent pas de vacances, furent souvent seules avec leurs enfants. Par les tâches familiales assumées et le soutien apporté à leurs époux, elles ont fait, elles aussi, tâche de Castors !





6 Une plaque ? Pourquoi

Au début de l'été 1966, étaient livrées les dernières maisons de la Cité (rue des Roses et place des Lilas).

Il va donc y avoir quarante ans ... Le temps passe ... Les souvenirs s'estompent ...

André SAURY est décédé en 1984, il y a 20 ans.

Des Castors nous ont aussi quittés.

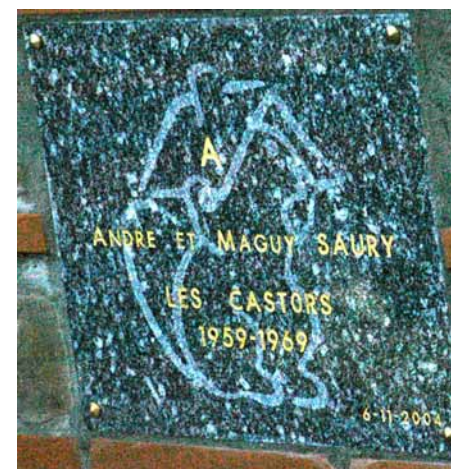
Que reste-il de cette aventure dans les esprits et dans les cœurs des habitants de notre Cité?

C'est pourquoi, la pose d'une plaque à une des entrées de la Cité nous paraît être un des moyens, avec la diffusion de cette plaquette, de reculer encore un peu l'oubli qui se profile.

Cette plaque veut unir dans le même souvenir, l'action désintéressée d'André et de Maguy SAURY, mais aussi des Castors qui, au cours de six ans de travail forcené, ont réalisé cet ensemble de maisons.

Cette Cité est le premier pas d'une urbanisation de Saint-Jean. Si des familles ont trouvé leur bonheur de vivre ici, nous ne pouvons que nous réjouir de voir d'autres familles habiter Saint-Jean.

C'est pourquoi, nous avons souhaité avec le Conseil Municipal, dans la continuité d'une politique d'urbanisation, que la pose et l'inauguration d'une plaque, à l'entrée de la Cité, marquent le caractère exceptionnel de cette réalisation.



Il n'est jamais trop tard pour se souvenir et rendre hommage à ce couple, dont l'engagement sans faille et désintéressé a permis de mener à bon port ce projet de longue haleine et de réussir cette formidable épopée sociale et humaine.



André SAURY est né en 1925 à Cintegabelle, fils d'ouvrier agricole et de mère au foyer.
 Il va à l'école de Cintegabelle et obtient son certificat d' études.
 Après un apprentissage d'ouvrier bonnetier, il adhère à la Jeunesse Ouvrière Chrétienne, y devient permanent et dirige un restaurant ouvrier.
 Dès 1946, il crée l'Union Départementale Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (qui deviendra C.F.D.T.) Il est permanent syndical jusqu'en 1955. Il y rencontre sa future épouse Marguerite BARTHÈS, née en 1925 d'un couple travaillant aux tramways. De cette union, naîtront 4 enfants.
 Il est élu administrateur à la Sécurité Sociale et siège au Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.)
 Dès 1951, il intervient auprès de syndiqués victimes d'escroqueries à la construction.
 De 1955 à 1960, il travaille à l'Action Toulousaine pour le Logement des Familles (A.T.L.F.).
 En 1958, il dépanne et termine un chantier Castors, route de SEYSSES.
 Naît, alors, l'idée de la création d'un nouveau chantier Castors. La C.A.F. lui consent un prêt de 10 millions. Avec ces faibles moyens, il crée «la Société des Logements Populaires de SAINT-JEAN». Cette société se composera de :
 un directeur
 un comptable
 un chef de chantier



une équipe de 8 à 10 hommes travaillant de façon permanente. Progressivement s'ajouteront à cette équipe de nombreux «Castors». Débutant en 1959, les 222 maisons réalisées, la Société est dissoute en 1969.



Son épouse, dès le début de la coopérative, travaillera à la gestion (secrétariat, comptabilité). Toujours bénévolement, elle en assurera la continuité, son époux étant appelé à terminer divers chantiers en difficulté (Escalquens, Balma ...)

André sera fait chevalier dans l'Ordre du Mérite pour ces actions.

Ses qualités et ses compétences lui devront d'être Directeur du Crédit Immobilier de Toulouse et du Sud-Ouest (lotissement à Castelmaurou, nombreuses constructions individuelles ...)
 Ses nouvelles fonctions n'ont pas altéré son ardeur militante : il devient Président de la Fondation Solidarité auprès du Docteur TUBERY (aide aux maladies graves). Son épouse lui succédera à cette présidence, lorsqu'atteint par la maladie, il décède le 25 avril 1984.
 Marguerite, appelée familièrement Maguy, est décédée à Toulouse le 26 juin 2009.

Fin

